

Michel Berré • Béatrice Costa • Adrien Kefer
Céline Letawe • Hedwig Reuter
Gudrun Vanderbauwhede (dir.)



La formation grammaticale du traducteur

Traductologie

Septentrion
PRESSES UNIVERSITAIRES



Sensibiliser les futurs traducteurs aux finesses épistémiques et modales : le cas de l'évidentialité. Étude contrastive sur corpus néerlandais-français du verbe *blijken*.

Guillaume Deneufbourg (Université de Lille, UMR 8163 « Savoirs, Textes, Langage » du CNRS ; Université de Mons, Service « Linguistique de corpus et traductologie »)

« L'apprenant aura une excellente maîtrise de la langue de départ et de la langue d'arrivée ; il sera à même de comprendre le message énoncé dans toutes ses nuances et de le restituer ensuite dans une langue irréprochable. » Bien que fictive, la formule sera sans nul doute familière à l'oreille de tout traducteur, apprenti ou confirmé. Déclinée dans une infinité de variantes par les enseignants en traduction, elle a valeur universelle, presque dogmatique. Elle concentre les valeurs fondamentales inculquées aux étudiants dès leur premier contact avec le milieu. Pour réussir sur le marché professionnel, ceux-ci devront ainsi faire vœu de la plus grande fidélité¹ possible au texte original et montre d'un respect rigoureux des règles de la langue d'arrivée, c'est-à-dire tendre vers la plus grande idiomaticité possible.

Le cadre de compétences du réseau EMT (European Master's in Translation) recommande de conditionner l'accès au Master à l'acquisition préalable d'un niveau C1-C2 dans la langue de départ et d'un niveau C2 dans la langue d'arrivée (EMT expert group, 2017). Selon le Cadre commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe, le niveau C2 attribué à l'apprenant les compétences suivantes :

Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes. (Conseil de l'Europe 2001 : 25)

Mais que signifie exactement cette « excellente maîtrise » et qu'entend-on par « rendre distinctes de fines nuances de sens » ? À partir de quel moment la qualité d'écriture en langue d'arrivée est-elle suffisamment « idiomatique » ? Et aussi : quelle place doit occuper l'enseignement de la grammaire comparée, censée combler la zone grise entre les deux systèmes linguistiques ?

¹ Plusieurs traductologues ont remis le concept de « fidélité » en question, dont Christiane Nord (1997), qui lui préfère le terme de « loyauté », mais nous n'entrerons pas dans ce débat en ces lieux.

Les formations universitaires présupposent que les étudiants admis dans un parcours de traduction sont capables de connaître les règles propres à leur langue, de comprendre et d'analyser les textes, de réfléchir au fonctionnement de la langue, de développer leur esprit critique et, évidemment, d'écrire correctement. Si ces objectifs sont censés acquis dès la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire français (ministère de l'Éducation nationale 2008), il nous revient que ce n'est pas toujours le cas. Parfois, les notions grammaticales fondamentales sont bel et bien maîtrisées, mais les étudiants, pris en tenaille entre deux systèmes linguistiques, semblent incapables d'en faire la démonstration. Ainsi, l'enseignant risque de sanctionner un défaut de rédaction en langue maternelle alors qu'il s'agit d'un problème de « contamination ». Ou bien, comme le suggère Durieux (2005 : 39), une qualité défectueuse de la rédaction en langue maternelle pourra faire croire à une connaissance insuffisante de la langue étrangère, tandis qu'une rédaction élégante en langue maternelle pourra masquer de réelles carences dans la maîtrise de la langue étrangère. Ces questions présentent un intérêt évident, mais nous ne tenterons pas d'y apporter de réponse.

Supposant donc les notions grammaticales fondamentales acquises (compréhension et usage des structures, même complexes, et recours à la métalangue grammaticale), nous nous interrogerons sur la pertinence d'enseigner aux apprenants en traduction des notions grammaticales généralement réservées aux spécialistes de la linguistique. Nous procéderons d'abord à une revue de la littérature portant sur la modalité épistémique, l'évidentialité et ses notions apparentées. Viendra ensuite une étude contrastive (quantitative et qualitative) du verbe néerlandais *blijken* et de ses pendants lexicaux et sémantiques français, réalisée sur corpus comparables et parallèles. Le corpus utilisé sera le *Dutch Parallel Corpus* (DPC). Nous procéderons d'abord à une analyse quantitative de ce marqueur d'évidentialité sur des corpus comparables de français original et de français traduit, puis à une analyse qualitative des solutions de traduction proposées en français. Le premier objectif, quantitatif, sera de vérifier, par l'analyse de la fréquence des équivalents sémantiques, si les tournures proches de la structure sémantique néerlandaise sont plus fréquentes dans le corpus de français traduit que dans le corpus de français original. Cela indiquerait la présence d'interférences de la langue originale lors du processus de transfert. Le deuxième objectif, qualitatif, sera de décortiquer un échantillon des solutions de traduction proposées et d'en faire l'analyse linguistico-sémantique. Nous suggérerons enfin quelques perspectives d'études ultérieures, portant sur d'autres marqueurs évidentiels. La finalité de cette réflexion sera de s'interroger

sur la pertinence de mettre sur pied un module didactique visant à sensibiliser les apprenants aux phénomènes de modalité épistémique et d'évidentialité en traduction.

1. La modalité

La variété des moyens d'expression de la modalité, le « flottement terminologique » qui en découle, autorise de multiples perspectives, ce qui en rend l'exercice définitoire hautement complexe. « Toutes les langues ont en commun certaines catégories d'expression qui semblent répondre à un modèle constant et [...] les formes que revêtent ces catégories sont enregistrées et inventoriées dans les descriptions, mais leurs fonctions n'apparaissent clairement que si on les étudie dans l'exercice du langage et dans la production du discours », écrivait Benveniste (1974 [1965] : 67). En effet, l'étude des modalités se situe au carrefour de plusieurs disciplines ; elle ne se borne pas à observer et définir des processus linguistiques mis en œuvre, des catégories logiques et/ou sémantiques, elle donne aussi une place au sujet parlant, et à sa subjectivité. D'évidence, on ne peut méconnaître le poids des éléments de contexte et la nécessité de s'y référer pour interpréter, car les marqueurs de modalité sont, eux aussi, nombreux et multivalents. Par souci de concision, nous nous limiterons pour l'instant à dire que la modalité renvoie à une « expression de l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé ». (Le Querler 1996 : 61)

Trop vaste, le sujet de la modalité nous impose un nécessaire recentrage. Parmi les trois catégories submodales prototypiques communément définies (modalités épistémiques, aléthiques, et déontiques), la modalité épistémique marque le degré de certitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé. Des termes tels que « jugement », « point de vue », « prise de position » entre autres, sont constitutifs de cette définition, de même que le critère de la fiabilité, qui sert à distinguer le jugement modal de celui qui ne l'est pas. Il apparaît, dès les premières études menées, que cette notion linguistique, largement méconnue des traducteurs, est loin d'être un phénomène isolé. Des formulations telles que : « Il paraît que Jean a été licencié », « Selon une étude récente, le vin serait bon pour la santé », « L'attentat aurait fait trente victimes », « Ce film est, paraît-il, un 'chef-d'œuvre' », sont de nature épistémique, dans la mesure où le locuteur se distancie du contenu de son énoncé, marquant une dilution de son degré de certitude (ou d'incertitude) et donc de sa prise en charge ou de sa responsabilité.

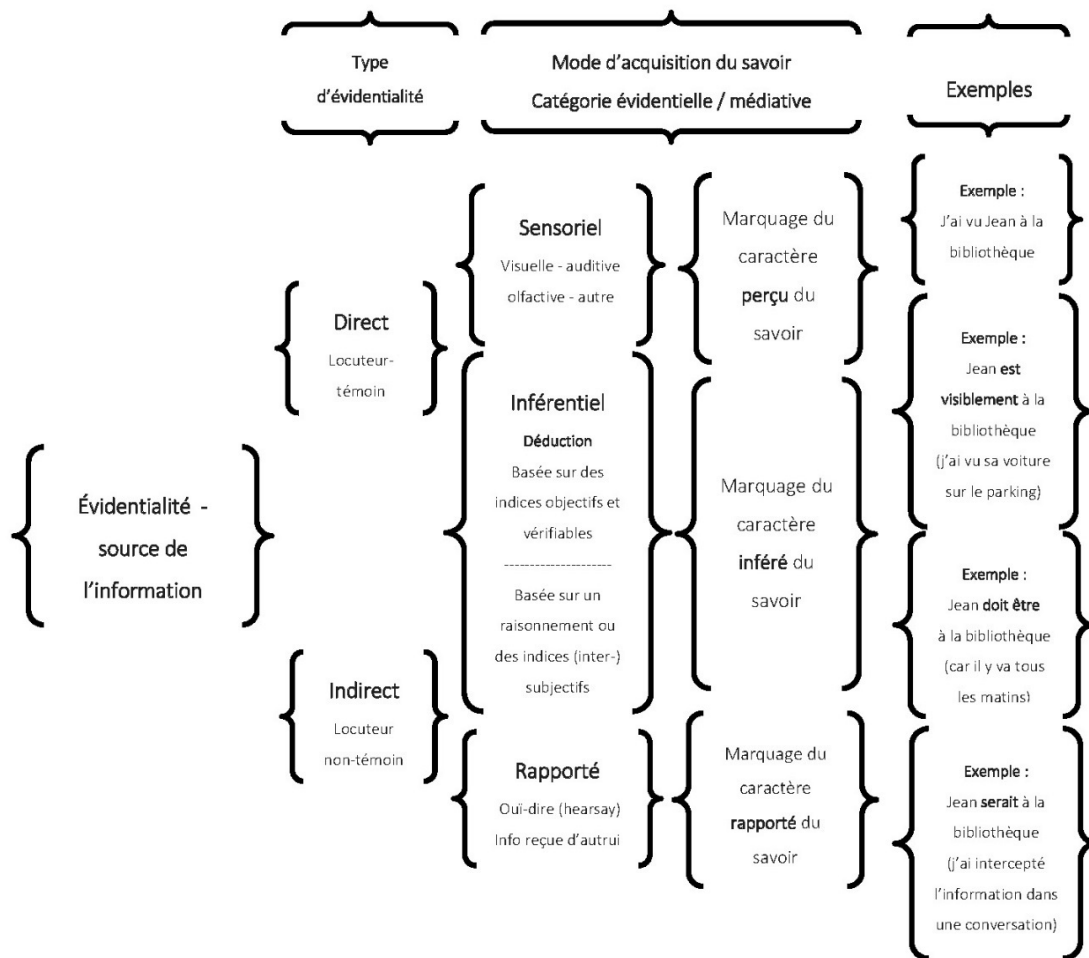
Les langues abondent de « marqueurs épistémiques », depuis les simples guillemets aux adverbes ou locutions adverbiales comme « peut-être », « certainement » ou « apparemment² », en passant par une infinité de verbes modaux (Dendale 1991 : 22).

2. L'évidentialité

Dans sa conception large, l'évidentialité est définie comme l'expression de la source du savoir, de la preuve ou du type de témoignage à l'appui d'une assertion donnée, que le contenu de l'information ait été acquis par ouï-dire, perception, inférence, supposition, observation, constatation, etc. (Dendale & Tasmowski 1994 : 3). Rappelons que le terme évidentialité est calqué sur le mot anglais *evidentiality*. Il est en effet dérivé non pas des mots français *évident* ou *évidence*, mais du substantif anglais *evidence*, qui signifie ordinairement : « toute constatation, tout témoignage, toute espèce de preuve ou d'indice permettant de se former une opinion [sur quelque chose] » (Lazard, 2000). Dans le domaine de la linguistique francophone, plutôt que d'évidentialité, certains auteurs préféreront parler de médiatif ou de médiation. Les marqueurs d'évidentialité, appelés aussi évidentiels, signalent donc le type de source de l'information transmise par le locuteur dans son énoncé ; ils signalent la nature de la source du savoir (Dendale & Tasmowski 1994 : 3-7).

L'évidentialité peut être soit directe, soit indirecte. Dans le cas de l'évidentialité directe, le locuteur est le témoin de la source de l'information, qu'il a obtenue par voie sensorielle, ou déduite à partir d'indices réellement perçus (inférence). Dans le cas de l'évidentialité indirecte, également appelée indirectivité par Aikhenvald (2004 : 72), l'information peut être inférée par pur raisonnement ou à partir d'indices subjectifs, ou encore reprise d'autrui (ouï-dire). Cette catégorisation de l'évidentialité nous conduit au schéma suivant :

² Notons que l'adverbe « apparemment » a fait l'objet de travaux fort pertinents, notamment par Anscombe (2013), que l'espace qui nous est réservé ici ne nous permet pas de détailler.



L'évidentialité est également associée à différentes notions dites apparentées, telles que le conditionnel journalistique et la prise en charge, la polyphonie, la subjectivité et la mirativité. Elles seront utiles à notre analyse de cas, nous les détaillons brièvement.

2.1. Notions apparentées : le conditionnel journalistique

Cité par Celle (2004 : 4), Culioli (1990 : 150) définit ainsi le conditionnel journalistique : « On construit un repère fictif, ce qui permet de dissocier l'énonciateur du locuteur (ou scripteur). La visée se fait à partir de ce repère fictif et peut donc aussi bien porter sur l'actuel que sur l'avenir (X serait en ce moment à Londres à côté de X serait à Londres dans une semaine. (...)) Ceci permet de dire, sans prendre en charge ce qu'on dit. » Selon le commentaire de Celle, cette dissociation entraîne une valeur subjective modale prépondérante. Dendale & Coltier (2003 : 121) décrivent cet emploi au moyen de trois traits : (A) Indication du caractère d'incertitude de l'information (trait modal / épistémique), (B) Indication de la reprise de l'information à autrui (trait évidentiel), (C) Indication de non-prise en charge de l'affirmation par le locuteur (trait aléthique).

Alors que certains auteurs ont insisté sur la marque de non-prise en charge comme valeur basique du conditionnel journalistique (Abouda 2001), d'autres l'ont associé aux concepts dits de « dérivation illocutoire » (Diller 1997) ou au discours rapporté (Haillet 1998), signalant l'existence dans l'énoncé de deux points de vue au moins : celui du locuteur/énonciateur (E1) et celui d'un autre énonciateur (E2).

2.2. *Notions apparentées : la polyphonie*

Connexe à l'évidentialité, la théorie linguistique de la polyphonie s'intéresse aux différentes « voix » dans l'énoncé, distinguant le locuteur de l'être discursif, susceptible d'être tenu pour responsable du point de vue exprimé. Comme nous le rappellent Dendale & Coltier (2003 : 117), citant Ducrot (1980 : 201), « il y a polyphonie (énonciative) dès que dans un seul et même énoncé on retrouve la trace linguistique de plus d'un locuteur ou de plus d'un énonciateur ». Il utilise le terme de point de vue pour désigner les différentes « voix » qui se font entendre dans l'énoncé polyphonique. À noter qu'Authiez-Revuz s'était intéressée avant Ducrot au phénomène du discours rapporté (1978), auquel elle associera plus tard les termes d'hétérogénéité montrée et constitutive (1982). Anscombe a lui aussi traité la question en profondeur, en particulier dans ses rapports à la médiativité (2014).

Comme le dit Nølke (1994 : 84), toute assertion est censée, sauf indication contraire, s'appuyer sur les éléments de preuve que possède le locuteur : celui-ci se porte garant de son énoncé. C'est un trait constitutif de cet acte de langage que d'être « auto-évidentiel ». Mais comme nous l'avons vu à travers l'analyse des marqueurs évidentiels, le locuteur peut préciser ou non la source de son savoir, lequel peut provenir d'une observation directe, de la parole d'autrui, d'une déduction faite à partir de quelques indices, et ainsi de suite. Ce faisant, il est en mesure de diluer sa responsabilité : l'évidence n'est alors plus le fait du locuteur-en-tant-que-locuteur-de-l'énoncé.

Comme nous le rappelle encore Ducrot (1984 : 112), faisant écho aux recherches menées vingt ans plus tôt par Bailly (1965) les phrases contiennent un *dictum* – l'expression du contenu - et un *modus* – sa mise en scène. Une distinction est ainsi établie entre le sujet parlant (qui parle, pense, est responsable de la parole), et le sujet modal, « que le langage présente dans son sens même comme celui qui parle et pense ce qui est dit ». Autrement dit, il s'agit d'une double énonciation impliquant deux interlocuteurs superposés.

2.3. Notions apparentées : la subjectivité

La notion de subjectivité est évoquée dans de nombreuses études menées sur l'évidentialité et la modalité épistémique (Lyons 1977 ; Nuyts 2001 ; Cornillie 2009). Lyons (1977) est l'un des premiers à distinguer modalité subjective et objective, mais ce sont surtout les travaux de Nuyts (2001, 2012) qu'on retrouve le plus souvent dans les références récentes. Comme nous le rappelle Mélaç (2014 : 61), Nuyts adhère à la distinction faite par Lyons, mais « préfère parler d'opposition entre subjectivité et intersubjectivité en proposant d'autres critères qui permettent de différencier les deux notions ». Une évaluation modale serait ainsi subjective lorsqu'elle est présentée comme la responsabilité seule de l'évaluateur et est intersubjective si elle est présentée comme partagée entre l'évaluateur et d'autres personnes (incluant ou non l'interlocuteur). Certains marqueurs épistémiques se distinguent par leur nature subjective, intersubjective ou neutre.

2.4. Notions apparentées : la mirativité

Concept relativement récent, la « mirativité » (ou admirativité) a été définie par DeLancey (1997 : 35) comme « la transmission d'une information qui est nouvelle ou inattendue dans le chef du locuteur », avec une connotation de surprise. La mirativité peut englober les significations suivantes qui, en revanche, nous intéresseront, notamment pour l'étude du modal néerlandais *blijken* (Aikhenvald 2012 : 437) : découverte, révélation ou prise de conscience soudaine (a) par le locuteur, (b) par le destinataire, ou (c) par le personnage principal ; surprise (a) du locuteur, (b) du destinataire, ou (c) du personnage principal ; absence d'anticipation (a) du locuteur, (b) du destinataire, ou (c) du personnage principal ; attente divergente (a) du locuteur, (b) du destinataire ou (c) du personnage principal ; Information nouvelle (a) pour le locuteur, (b) le destinataire ou (c) le personnage principal.

3. Évidentialité et notions apparentées : le cas du néerlandais

Les linguistes flamands et néerlandais sont encore peu nombreux à s'intéresser à l'évidentialité (De Haan 1999 ; Nuyts 2004 ; Cornillie 2009 ; Colleman & Noël 2009 ; Vliegen 2011 ; Mortelmans 2017). Les travaux sont encore inexistant dans un contexte de linguistique comparée néerlandais-français.

Tout comme le français, le néerlandais ne possède pas de morphèmes grammaticaux évidentiels. Les principaux marqueurs évidentiels sont les verbes *moeten* (devoir) et *zouden*, auxiliaire du conditionnel et du futur, les verbes d'apparence *schijnen* (sembler, paraître), *lijken* (sembler, paraître) et *blijken* (s'avérer, apparaître), une série d'adverbes d'apparence

telle que *blijkbaar* et *kennelijk* (apparemment, visiblement, de toute évidence). La plupart de ces marqueurs sont associés à la fois à des valeurs inférentielles et de oui-dire, cette dernière étant en réalité une extension de l'inférence.

Le néerlandais possède trois verbes d'apparence qui expriment tous l'évidentialité inférentielle indirecte : *lijken*, *blijken* et *schijnen*. Nous nous concentrerons ici sur le marqueur évidentiel indirect inférentiel / intersubjectif *blijken*.

Le Van Daele définit le verbe *blijken* comme suit : *zich vertonen, aan de dag komen* ; que nous pourrions traduire par : « apparaître, s'avérer, ressortir, se révéler, se préciser ». Le dictionnaire nous propose également : *zich bij nadere beschouwing zo vertonen (als in de rest van de zin wordt uitgedrukt)* ; que nous pourrions traduire par : « se présenter, après réflexion, après analyse, comme l'exprime le reste de la phrase ».

Nous en décelons d'emblée la teneur modale, épistémique et évidentielle. Considérons l'énoncé suivant :

(1)

Jan blijkt heel gevoelig te zijn

Jan apparaître-PRES-3PS très sensible de être

'Jan s'avère (être) très sensible'

En référence aux explications données *supra*, l'énoncé proposé est modal, car il exprime une position du locuteur par rapport à l'énoncé de base « Jan est sensible ». Il est épistémique, l'auteur suggérant un degré de certitude par rapport à la sensibilité de Jan (il est désormais certain qu'il est sensible). Enfin, il est évidentiel, puisque l'auteur donne, à travers l'usage du verbe *blijken*, une indication sur la source de la preuve, qui est dans ce cas soit inférentielle (l'auteur a pris conscience de la sensibilité de Jan à la suite d'un événement déclencheur, inconnu du lecteur hors contexte), soit par oui-dire (une source extérieure inconnue hors contexte a informé l'auteur de la sensibilité de Jan). Mais il est également envisageable que l'auteur souhaite indiquer, en raison de la nature de l'acquisition de l'information par oui-dire, (1) soit qu'il n'assume pas la pleine responsabilité de l'énoncé et qu'il est donc intersubjectif, (2) soit que l'énoncé comporte une teneur mirative liée au caractère surprenant, inattendu ou tout simplement nouveau de l'information. Nous associons volontiers à la mirativité la notion de progressivité – en parlant donc d'évidentialité progressive – pour souligner l'évolution du degré de certitude épistémique.

Interrogeons-nous sur une série de traductions françaises possibles. Abstraction faite du caractère potentiellement non idiomatique d'un énoncé tel que « Jan s'avère (être) très sensible » (voir *infra*), on peut se demander si le choix de « s'avère » apporte une clarté suffisante quant à l'intention énonciative. Considérons les quelques variantes suivantes : « Nous savons à présent que Jan est une personne très sensible » (inférentiel, oui-dire), « Jan est visiblement très sensible » (inférentiel, oui-dire), « Jan serait donc une personne très sensible » (prise en charge, polyphonie), « Jan est décidément très sensible » (mirativité), etc. Chacune des variantes proposées peut faire l'objet de nouvelles discussions (présence de tendances déformantes (cf. *infra*) telles que l'explicitation, l'allongement, etc.) Limitons-nous pour l'instant à constater combien il est difficile de faire abstraction du contexte d'énonciation, en considérant encore l'énoncé suivant, qui nous servira de deuxième exemple :

(2)
 Waar blijkt dat uit ?
 Où apparaît-PRES-3PS cela de ?
 'D'où cela apparaît-il ?'

Le lecteur averti comprendra aisément qu'il est impossible de traduire correctement l'énoncé proposé en (2) sans connaissance du contexte d'énonciation (« À quoi voyez-vous cela ? », « Qui vous l'a dit ? », « Quels sont les éléments qui nous permettent de le savoir/comprendre/voir ? », etc.)

Certains marqueurs évidentiels, dont *blijken*, présentent donc un intérêt sur le plan traductologique en raison de l'absence d'équivalents évidentiels directs qui favorisent l'émergence d'interférences et donc d'imperfections « inévitables » liées aux universaux de traduction (Baker 1993), aux tendances déformantes (Berman 1984) ou au troisième code (Fawley 1984), voire de *translationese*, d'après le terme introduit en 1986 par Gellerstam.

4. Étude de cas

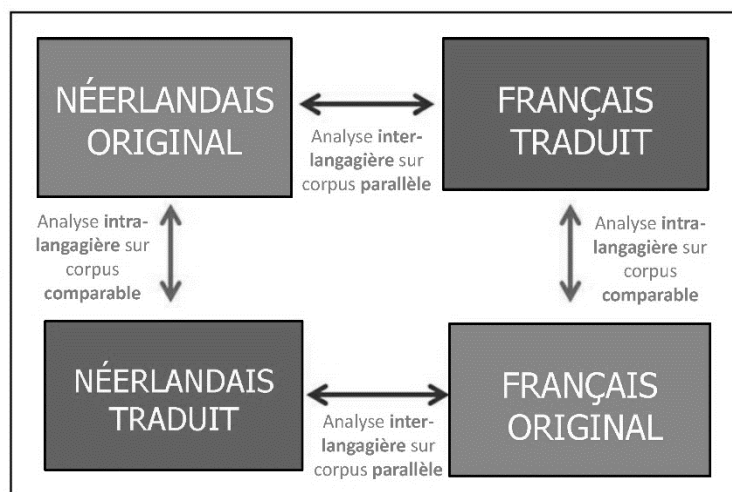
Comme l'ont souligné de nombreux spécialistes (Johansson 2004 ; Ebeling 1998 ; Loock 2016), la traductologie de corpus s'articule idéalement autour de deux axes. D'une part les études de corpus comparables, à vocation plus quantitative et généraliste, notamment dédiées à l'analyse de la fréquence des phénomènes, et d'autre part les études sur corpus parallèles, qui permettent un affinage qualitatif des résultats et la mise en lumière de variations subtiles,

mais souvent essentielles, entre les textes originaux et leur traduction (Loock 2016). Nous prévoyons d'exploiter ici le caractère complémentaire de ces deux approches.

Nous menons nos travaux sur le *Dutch Parallel Corpus*, plus communément appelé DPC, un corpus parallèle de 10 millions de mots, enrichi d'annotations linguistiques et aligné au niveau de la phrase (Macken 2011). Le DPC est le fruit d'un projet de recherche financé par la *Nederlandse Taalunie* (Union linguistique néerlandaise) dans le cadre du programme STEVIN, un programme de recherche pluriannuel axé sur le traitement automatique de la langue néerlandaise. Le DPC a été créé par un consortium flamand réunissant la K.U. Leuven Campus Courtrai et la Hogeschool Gent (Haute école de Gand)³.

Le DPC est subdivisé en 5 catégories de textes, mais notre étude de cas ne portera que sur deux de ces catégories, à savoir les textes journalistiques et dits de « communication externe », qui reprend notamment les articles scientifiques, dans la mesure où ce sont les deux catégories où le verbe *blijken* présente la plus haute fréquence.

Nous fonderons notre méthode sur les réflexions menées par Johansson & Oksefjell (1998), en suivant le schéma repris ci-après (Deneufbourg 2016).



Nous procéderons tout d'abord à une analyse inter-langagière sur corpus parallèle pour analyser les solutions de traduction les plus fréquentes. Cette étape s'inscrira dans une première approche à la fois quantitative et qualitative. Nous lancerons ensuite une analyse intra-langagière sur corpus comparable pour évaluer les différences de fréquences des phénomènes mis au jour à l'étape précédente entre la langue originale et la langue traduite. L'ensemble des analyses de cette deuxième phase sera de nature quantitative.

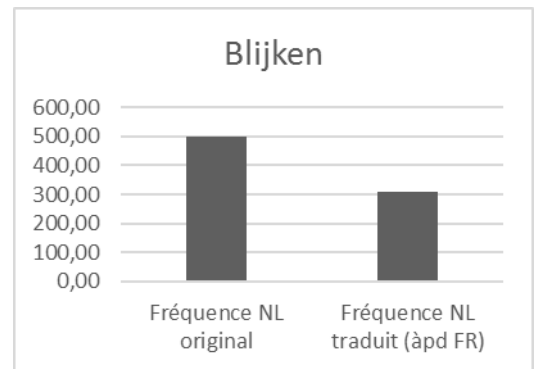
³ De plus amples informations sur le *Dutch parallel Corpus* sont disponibles en ligne à cette adresse : <https://www.kuleuven-kulak.be/dpc/manual>.

Enfin, dans le cadre d'une analyse strictement qualitative, nous étudierons quelques exemples des stratégies de traduction employées. Nous énoncerons, à travers notre discussion, des réflexions sur les choix posés par les traducteurs et leurs conséquences sur le transfert des valeurs évidentielles. Bien qu'il s'agisse d'une approche essentiellement descriptive, nous suggérerons également quelques propositions argumentées.

4.1. Analyse quantitative

L'analyse quantitative des occurrences de *blijken* (lemme) sur l'ensemble du DPC révèle une baisse de fréquence brute de 38,02 %, ce qui indiquerait une influence de la langue originale (le français) sur le traducteur, moins enclin à réutiliser ce marqueur évidentiel « hybride » dans les textes traduits, lui préférant une formule plus explicite.

TOTAL Blijken (lemme)	1723
Fréquence brute (par mio de mots)	330,64
Fréquence NL original	498,81
Fréquence NL traduit	331,26
Fréquence NL traduit (àpd FR)	309,15
Fréquence NL traduit (àpd EN)	348,63
Diff. NL original et NL traduit (àpd FR)	-38,02%



Nous avons ensuite analysé les traductions françaises les plus utilisées pour traduire *blijken* lors du passage du néerlandais au français. Cette analyse indique que les verbes « s'avérer » et « ressortir », dans des constructions impersonnelles du type « il s'avère » et il « ressort », représentent la majorité des solutions choisies : 32 %. Exemple :

[...], zoals blijkt uit het rapport

[...], comme apparaît-PRES-3PS de le rapport

[...], tel qu'il ressort du rapport

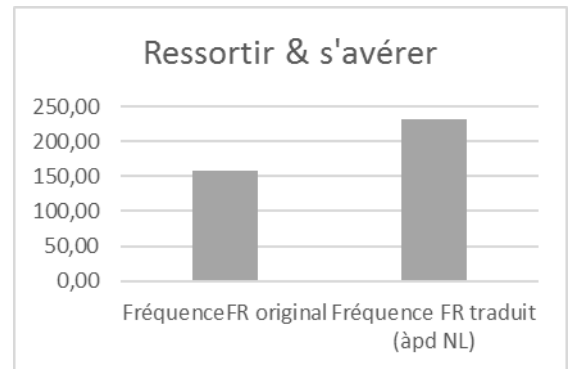
In ons moderne leven blijken nogal wat Belgen [...]

Dans notre-PL moderne vie apparaitre-3PP assez bien Belges [...]

Il s'avère, dans notre monde moderne, que nombreux sont les Belges qui [...]

Nous avons ensuite comparé la fréquence brute des lemmes « s'avérer » et « ressortir » entre des textes en français original et en français traduit.

TOTAL ressortir + s'avérer	425
Fréquence brute (par mio de mots)	157,49
FréquenceFR original	158,13
Fréquence FR traduit	231,91
Fréquence FR traduit (àpd NL)	231,91
Fréquence FR traduit (àpd EN)	0,00
Diff. FR original et FR traduit (àpd NL)	+46,65%



L'analyse quantitative des occurrences révèle une hausse de fréquence brute de 46,65 % entre le français original et le français traduit, ce qui indiquerait une influence de la langue originale (le néerlandais) sur le traducteur, plus enclin à réutiliser l'équivalent le plus direct dans les textes traduits, au lieu de s'interroger sur la teneur évidentielle précise du lemme *blijken*. Cette analyse tend à confirmer le caractère significativement non idiomatique des choix de traduction en raison de l'écart de fréquence entre les textes traduits et l'usage (français produit en langue originale)

4.2. Analyse qualitative

Nous avons ensuite procédé à une analyse linguistico-sémantique des solutions de traductions proposées. Limités par l'espace qui nous est réservé, nous ne proposons que deux exemples (3 et 4).

(3)

Vals alarm , bleek het.

Faux-FS alarme , apparaître-PAS-3PS il.

'Fausse alerte, visiblement.'

Blijken, utilisé ici au prétérit, évoque la situation suivante : une alarme a retenti (dans un endroit indéterminé) à un instant T-2 et a suscité l'interrogation des personnes présentes. Après une période de flottement et d'hésitation (T-1), un événement déclencheur s'est produit à l'instant T et le locuteur a finalement compris (vraisemblablement par inférence) qu'il s'agissait d'une fausse alerte (T+1). La teneur progressive/mirative de *blijken* est claire.

La source du savoir est inconnue (l'information a été obtenue par inférence ou par oui-dire mais on ignore la source hors contexte). La valeur épistémique de l'information traduit un niveau de certitude absolu (il est certain qu'il s'agissait d'une fausse alerte). Le recours au verbe *blijken* par l'auteur de l'énoncé semble avoir été guidé par une double intention sémantique : l'intersubjectivité modale (un événement extérieur lui a permis d'avoir cette information, qu'il n'est donc pas seul à avoir déduite) et la mirativité, qui reflète une progressivité du niveau de connaissance.

S'agissant de la traduction française, le choix du traducteur a été de transmettre, par un adverbe évidentiel de type inférentiel, que l'information provient d'un événement déclencheur de type visuel qui aurait permis au locuteur de passer d'un niveau d'incertitude donné à un niveau de certitude relative, « visiblement » transmettant en français l'idée que le locuteur n'est pas convaincu à 100 % qu'il s'agissait d'une fausse alerte, ce qui est pourtant le cas. « Visiblement » ne comporte par ailleurs pas la même teneur intersubjective que *blijken*. La valeur mirative, liée à la progressivité, est aussi beaucoup moins marquée que celle de *blijken* ; elle est pratiquement absente. Ajoutons encore que la temporalité du marqueur évidentiel, employé au passé dans la version originale, a disparu de la version française.

Nous pourrions également suggérer qu'une traduction française telle que « Fausse alerte ! » serait suffisamment marquée sur le plan miratif – notamment par l'ajout du point d'exclamation – que pour se suffire à elle-même. Bien qu'implicite, la nature intersubjective d'une telle solution semble suffisamment claire.

(4)

Hun grond bleek helemaal niet geschikt voor [...]

Leur sol apparaître-PAS-3PS totalement pas adapter-PP pour [...]

‘Malheureusement, leur sol ne convenait absolument pas à [...]’

Blijken traduit la situation suivante : une incertitude planait quant à la qualité du sol, probablement destiné à accueillir un projet de construction. Le locuteur attendait de disposer de données objectives (T-1). Un événement déclencheur (T) a finalement permis de comprendre que la qualité du sol ne répondait pas aux exigences (T+1). On peut penser à la publication d'un rapport d'étude de sol ou à l'effondrement de l'édifice construit à cet endroit. La source du savoir est inconnue. La valeur épistémique de l'information traduit un niveau de certitude absolu (il est certain que le sol est de mauvaise qualité). Comme dans le cas précédent, le recours au verbe *blijken* par l'auteur de l'énoncé semble avoir été guidé par une

double intention sémantique : l'intersubjectivité modale (intervention d'un événement extérieur) et la mirativité, qui reflète une progressivité du niveau de connaissance, qu'on pourrait interpréter, à l'extrême, comme une forme de déception ressentie par le locuteur eu égard à ses espérances.

S'agissant de la traduction française, on peut supposer que le traducteur a voulu transmettre, par le choix d'un adverbe modal d'émotion (valeur mirative de type inférentiel), que l'information transmise a été mal accueillie par le locuteur ou qu'elle a suscité une déception. La majeure partie de la teneur sémantique est placée sur l'aspect miratif de l'évidentialité, beaucoup moins sur l'aspect intersubjectif. À noter que le degré de certitude a néanmoins été préservé grâce à l'usage du verbe (*ne pas*) *convenir*. Le choix d'un adverbe d'émotion pourrait toutefois également donner à penser que le choix du traducteur tend à l'explicitation, voire la surtraduction⁴.

Nous suggérons que seule une référence au contexte d'énonciation permettrait d'arriver à une traduction « fidèle », bien que tendant elle aussi vers l'explicitation. Par exemple : « les analyses de sol (intersubjectivité explicitée) ont finalement (miratif) révélé (degré épistémique) que ».

5. Perspectives

Les différences de fréquence entre la langue originale et la langue traduite (analyse quantitative), aussi bien en néerlandais qu'en français, indiquent la présence possible d'interférences. Certaines solutions (« il s'avère », « il ressort »), surreprésentées, ne reproduisent pas toujours toute l'intention de l'auteur. Il conviendra de définir le seuil d'acceptabilité de certains choix. Les solutions de traduction répertoriées confirment également l'importance primordiale de la contextualisation des énoncés à des fins d'explicitation.

Ces premiers résultats ouvrent des perspectives traductologiques intéressantes sur d'autres marqueurs et énoncés épistémiques et évidentiels, comme les verbes néerlandais *schijnen* et *lijken* (paraître/sembler), les adverbes *kennelijk*, *blijkbaar* ou *vast* (manifestement/apparemment/sûrement) ou encore les locutions évidentielles de type oui-dire telles que *naar verluidt*, *naar het schijnt* ou *naar eigen zeggen* (à ce qu'on dit/semble-t-

⁴ Delisle définit la surtraduction comme « une faute de traduction qui consiste à traduire explicitement des éléments du texte de départ qui devraient rester implicites dans le texte d'arrivée » (Delisle 2003 : 404).

il/selon). Ces résultats pourraient ensuite servir de fondements à l'élaboration d'un module de formation aux finesses grammaticales (et lexicales), axé sur la grammaire contrastive néerlandais-français et sur le marquage épistémique et évidentiel. Ce volet didactique pourrait, par exemple, s'articuler autour des composantes suivantes : sensibilisation par l'utilisation des corpus, cours théorique sur la modalité épistémique et l'évidentialité, exercices spécifiques de détection/reformulation de marqueurs épistémiques et évidentiels, traduction « à l'aveugle » d'un texte fabriqué à des fins pédagogiques et reprenant plusieurs occurrences potentiellement problématiques de marqueurs et énoncés épistémiques et évidentiels, étude comparative sur deux groupes d'étudiants. L'objectif d'un tel volet didactique serait de faire prendre conscience aux apprentis traducteurs des notions de modalité épistémique et d'évidentialité et de leurs nuances sous-jacentes et de leur donner ainsi les outils nécessaires pour contourner plus aisément les difficultés, produire des traductions plus idiomatiques et plus naturelles, et donc, conformément aux prescriptions de la majorité des standards de traduction en application sur le marché professionnel, de meilleure qualité.

Références

- ABOUDA, Lofti (2001). « Les emplois journalistique, polémique et atténuatif du conditionnel. Un traitement unitaire ». In Patrick Dendale et Liliane Tasmowski (éds), *Le conditionnel en français*, Collection « Recherches linguistiques », 25, 277-294.
- AIKENVALD, Alexandra (2004). *Evidentiality*. Oxford University Press.
- AIKENVALD, Alexandra (2012). « The essence of mirativity ». *Linguistic Typology*, 435–485.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude (2013). « Apparemment ». In Jean-Claude Anscombre, María Luisa Donaire, & Patrick Haillet (éds), *Opérateurs discursifs du français. Éléments de description sémantique et pragmatique*, Collection « Sciences pour la communication », Berne, Peter Lang, 11-32.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude (2014) : « Polyphonie et médiativité : proches parents ou lointains cousins ? ». In *Dialogisme, hétérogénéité énonciative et polyphonie*, *Arena Romanistica*, 14, 22-37.
- AUTHIEZ-REVUZ, Jacqueline (1978). « Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés ». In *DRLAV : documentation et recherche en linguistique allemande contemporaine*, 17, 1-78.
- AUTHIEZ-REVUZ, Jacqueline (1982). « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive, éléments pour une approche de l'autre dans le discours ». In *DRLAV*, 26, 91-151.

- BAILLY, Charles (1965). *Linguistique générale et linguistique française*. Berne, Editions Francke.
- BAKER, Mona (1993). « Corpus Linguistics and Translation Studies : Implications and Applications ». In Mona Baker, Gill Francis et Elena Tognini-Bonelli, *Text and Technology*. Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins, 233-250.
- BARBET, Cécile (2012). « Modalité et évidentialité en français ». *Langue française*, 3-12.
- BENVENISTE, Émile (1966). « Structure des relations d'auxiliarité ». In *Problèmes de linguistique générale, vol. 1*, Paris, Gallimard, 68-74.
- BENVENISTE, Émile (1974 et). « Le langage et l'expérience humaine ». In *Problèmes de linguistique générale, vol. 2*, Paris, Gallimard, 67-75.
- BERMAN, Antoine (1984). *L'épreuve de l'étranger. Culture et traduction dans l'Allemagne romantique*. Paris, Gallimard.
- BOON, Ton Den & GEERAERTS, Dirk (2005). *Van Dale Groot Woordenboek van de Nederlandse taal*. 14e éd. Utrecht/Anvers, Van Dale Lexicografie.
- BRUNO, Ferdinand (1953). *La pensée et la langue*. Paris, Masson.
- CELLE, Agnès (2004). « La traduction du conditionnel journalistique : modes de construction de l'altérité énonciative en français, en anglais et en allemand ». In Juan Manuel López-Munoz, Sophie Marnette et Laurence Rosier, *Le discours rapporté dans tous ses états : question de frontières*, Paris, L'Harmattan, 500-509.
- COLLEMAN, Timothy & NOËL, Dirk (2009). « Gezegd worden + te-infinitief : een verouderde evidentiële constructie ». *Tijdschrift voor Nederlandse Taal en Letterkunde*, 385-403.
- CONSEIL DE L'EUROPE (2001). *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer (CECR)*. [En ligne] | Consulté le 4 octobre 2017. URL : <https://rm.coe.int/16802fc3a8>.
- CORNILLIE, Bert (2009). « Evidentiality and epistemic modality. On the close relationship between two different categories ». *Functions of Language*, 44-62.
- CULIOLI, Antoine (1970). *Alpha encyclopédie*. Paris, Genève, Bruxelles, Anvers. Grange Batelière.
- DE HAAN, Ferdinand (1999). « Evidentiality in Dutch ». *Proceeds of the Twenty-Fifth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, 74-85.
- DE SUTTER , Gert, & VANDEVELDE, Marc (2010). « Syntactic differences between translated and non-translated Dutch: A corpus-based in-depth analysis of PP Placement ». In Richard Xiao, *Using Corpora in Contrastive and Translation Studies*. Newcastle, CSB, 144-163.

- DELANCEY, Scott (1997). « Mirativity: The grammatical marking of unexpected information ». *Linguistic Typology*, 33-52.
- DELISLE, Jean (1993). *La Traduction raisonnée : manuel d'initiation à la traduction professionnelle de l'anglais vers le français*, 2ème édition, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 230.
- DENDALE, Patrick (1991). *Le marquage épistémique de l'énoncé : esquisse d'une théorie avec applications au français*. Thèse de doctorat non publiée, Université d'Anvers, 24-29.
- (1993). « Le conditionnel de l'information incertaine : marqueur modal ou marqueur évidentiel ? ». In *Actes du XXe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, Université de Zurich, 6-11 avril 1992, 165-176.
- DENDALE, Patrick, & COLTIER, Danielle (2003). « Point de vue et évidentialité ». *Cahiers de praxématique*, 105-130.
- (2004). « Discours rapporté et évidentialité. Comparaison du conditionnel épistémique et des constructions en selon SN ». In Juan Manuel López-Munoz, Sophie Marnette et Laurence Rosier, *Le discours rapporté dans tous ses états : question de frontières*, Paris, L'Harmattan, 500-509.
- (2005). « La notion de prise en charge ou responsabilité dans la théorie scandinave de la polyphonie linguistique ». In Jacques Bres, Patrick Haillet, Sylvie Mellet, Henning Nølke et Laurence Rosier (éds), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Bruxelles, De Boeck/ Duculot, 125-140.
- DENDALE, Patrick, & TASMOWSKI, Liliane (1994). « Les sources du savoir et leurs marques linguistiques ». *Langue française*, 3-7.
- DENEUFBOURG, Guillaume (2016). « Modalité épistémique et évidentialité en traduction néerlandais français : étude contrastive intra- et inter-langagière sur corpus comparable et parallèle ». *Journée des Doctorants, Université Libre de Bruxelles*. Poster.
- DILLER, Anne-Marie (1997). « Le conditionnel, marqueur de dérivation illocutoire ». In *Semantikos*, II/1, 1-17.
- DUCROT, Oswald (1984). *Le dire et le dit*. Paris, Minuit.
- DUCROT, Oswald et al. (1980). *Les mots du discours*. Paris, Minuit.
- DURIEUX, Christine (2005). « L'enseignement de la traduction : enjeux et démarches ». *Meta*, 50(1), 36-47.
- EBELING, Jarle (1998). « Contrastive Linguistics, Translation, and Parallel Corpora ». *Meta*, 43(4), 602-615.

- EMT EXPERT GROUP (2017). *Competence Framework*. To be published.
- FRAWLEY, William (1984). « Prolegomenon to a Theory of Translation ». In William Frawley, *Translation : Literary, Linguistic and Philosophical Perspectives*, Newark, UDP, 250-263.
- GELLERSTAM, Martin (1986). « Translationese in Swedish novels Translated from English ». In Lars Wollin et Hans Lindquist, *Translation studies in Scandinavia*. Multilingual Matters, Clavedon, 88-95.
- HAESERYN, Walter (1997). *Algemene Nederlandse spraakkunst*. Groningen/Deurne, Martinus Nijhoff / Wolters Plantyn.
- HAILLET, Patrick (1998). « Le conditionnel d'altérité énonciative et les formes du discours rapporté dans la presse écrite ». In *Pratiques*, 100, CRESEF, Metz, 63-79.
- JOHANSSON, Stig (2004). *Seeing through Multilingual Corpora*. Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins.
- JOHANSSON, Stig, & OKSEFJELL, Signe (1996). *Corpora and Cross-Linguistic Research: Theory, Method and case Studies*. Amsterdam, Rodopi.
- KRONNING, Hans (2002). « Le conditionnel 'journalistique' : médiation et modalisation épistémiques », *Romansk Forum*, 16/2, 561-575, [En ligne] | Consulté le 10/07/2016 .URL : www.duo.uio.no/roman/Art/Rf-16-02-12/fra/Kronning.pdf.
- KRONNING, Hans (2012). « Le conditionnel épistémique : propriétés et fonctions discursives ». *Langue française*, 173, 83-97.
- LAVAUULT-OLLÉON, Elisabeth, & ALLIGNOL, Claire (2014). « La notion d'acceptabilité en traduction professionnelle : où placer le curseur ? ». *ILCEA* | [En ligne] | Consulté le 17 septembre 2016. URL : <http://ilcea.revues.org/2455>.
- LAVIOSA, Sara (2002). *Corpus-based translation studies: theory, findings, applications*. Amsterdam, Rodopi.
- LAZARD, Gilbert (2001). « On the grammaticalization of evidentiality ». *Journal of Pragmatics*, 359-368.
- LE QUERLER, Nicole (1996). *Typologie des modalités*. Presse Universitaire de Caen.
- LOOCK, Rudy (2016). *La traductologie de corpus*. Presses Universitaires du Septentrion, Lille.
- LYONS, John (1977). *Semantics*. Volume 2. Cambridge.
- MACKEN, Lieve, DE CLERCQ, Orphée & PAULUSSEN, Hans (2011). « Dutch Parallel Corpus: A Balanced Copyright-Cleared Parallel Corpus ». *Meta*, 56(2), 374–390.
- MÉLAC, Éric (2014). *Thèse de doctorat : l'évidentialité en anglais*. Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3.

- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (2008). *Programmes de l'enseignement du français au collège*. Bulletin officiel, 28/08/2008. [En ligne] | Consulté le 14 novembre 2017. URL : <http://www.education.gouv.fr/pid20484/special-n-6-du-28-aout-2008.html>.
- MORTELMANS, Tanja (2017). « Evidentiality in Dutch ». To be published.
- NØLKE, H. (1994). « La dilution linguistique des responsabilités. Essai de description polyphonique des marqueurs évidentiels il semble que et il paraît que ». In Patrick Dendale et Liliane Tasmowski, *Langue française. Les sources du savoir et leurs marqueurs linguistiques*, 84-94.
- NØLKE, Henning (2017). *Linguistic Polyphony : The Scandinavian Approach : ScaPoLine*. Leyde, Brill.
- NORD, Christiane (1997). *Translating as a Purposeful Activity – Functionalist approaches Explained*, Manchester, St. Jerome Publishing.
- NUYTS, Jan (2001). *Epistemic modality, language, and conceptualization : A cognitive-pragmatic perspective*. Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins.
- NUYTS, Jan (2012). « Notions of (inter) subjectivity ». *English Text Construction*, 53-76.
- VANDERBAUWHEDE, Gudrun (2014). « Le Dutch Parallel Corpus au service de la linguistique contrastive du français et du néerlandais : trois études de cas ». *Journée d'étude Corpus de textes écrits et oraux : usages pour la recherche ?*, Présentation orale, Université de Mons.
- VLIEGEN, Maurice (2011). « Evidentiality. Dutch seem and appear verb blijken, lijken, schijnen ». *Linguistics in the Netherlands*, 125-137.